



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 2032

Texte de la question

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

M. le président. La parole est à M. Sébastien Denaja, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Sébastien Denaja. Ma question, à laquelle j'associe Mme Catherine Coutelle, présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Depuis l'élection de François Hollande, les progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ont été constants : un gouvernement paritaire, un ministère de plein exercice dédié aux droits des femmes et des mesures fortes, en particulier en matière de parité, d'égalité salariale, de lutte contre la précarité et, surtout, contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Cette politique volontariste pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, trouvera bientôt une nouvelle concrétisation avec la loi Vallaud-Belkacem que nous avons adoptée jeudi dernier en seconde lecture. Ce texte marquera la législature de son empreinte, tant les dispositions qu'elle comporte permettront à la société tout entière d'avancer à la fois vers plus de liberté, mais aussi vers plus d'égalité.

Monsieur le ministre, c'est dès leur plus jeune âge, à l'école, que la République a le devoir impérieux de transmettre aux filles et aux garçons les valeurs d'égalité et de respect. C'est à l'école de la République de lutter contre toutes les discriminations encore trop souvent produites par des stéréotypes sexués d'un autre âge qui ruinent l'idée même d'égalité, à terme, entre les femmes et les hommes.

À ce sujet, après une campagne de désinformation parfois ubuesque, vous avez annoncé hier un plan ambitieux d'action globale pour l'égalité à l'école. Dès lors, monsieur le ministre, pouvez-vous préciser aujourd'hui devant la représentation nationale les mesures que le Gouvernement entend prendre non seulement pour dissiper les mauvaises rumeurs distillées par l'opposition, mais surtout pour que vive enfin le cœur même de la devise républicaine à l'école ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les « ABCD de l'égalité » ont été expérimentés tout au long de l'année scolaire par 600 enseignants volontaires dans 270 établissements. Je me permets de rappeler de quoi il s'agissait, tant j'ai entendu exprimer des fantasmes et des peurs à ce propos.

M. Philippe Meunier. Comme pour les rythmes scolaires ?

M. Benoît Hamon, ministre. Il s'agissait tout d'abord de former ces enseignants volontaires afin qu'ils déconstruisent un certain nombre de stéréotypes sexistes, d'autre part, de leur proposer des modules pédagogiques pour animer des séances en classe.

M. Charles de La Verpillière. C'est là le problème !

M. Benoît Hamon, ministre. À la demande du ministère de l'éducation nationale, une inspection a été réalisée, au terme de laquelle l'Inspection générale a jugé positif le bilan de ces ABCD.

Qu'avons-nous décidé avec Mme Najat Vallaud-Belkacem ?

M. Julien Aubert. Rien !

M. Benoît Hamon, ministre. Nous avons décidé de mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons afin que l'on se respecte entre les unes et les autres, que l'on apprenne qu'aucune discipline n'est plus ou moins féminine et qu'aucun métier n'est plus ou moins masculin, et que l'on lutte contre ces préjugés et ces clichés que l'on retrouve parfois au cœur de l'école.

M. Alain Marty. Et du chômage !

M. Benoît Hamon, ministre. C'est la raison pour laquelle ce plan d'action consistera tout d'abord à intégrer la formation initiale de l'ensemble des professeurs en matière d'égalité au tronc commun du premier et du second degré. Ensuite, nous formerons en formation continue tous les enseignants, de la maternelle au lycée, en insistant particulièrement sur les 320 000 enseignants du premier degré. Troisièmement, dans le cadre des conseils d'école, les parents pourront être informés au sujet de ces projets de culture de l'égalité tels qu'ils se déploieront auprès des enfants dans les écoles. Enfin, nous reprendrons un certain nombre des modules pédagogiques jugés les plus adaptés par l'Inspection générale dans une mallette pédagogique qui sera mise à la disposition de tous les enseignants.

Nous ne négocierons pas l'égalité entre les filles et les garçons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Denaja](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2032

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juillet 2014](#)